

Nancy, le 14 novembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Point sur la situation des services d'Urgences des Vosges

Ce lundi 13 Novembre, la Directrice Générale de l'ARS Grand Est, Virginie CAYRE, a fait un point de situation sur les services d'urgences des Vosges avec les élus et les Présidents des commissions médicales des établissements, en présence des directeurs des centres hospitaliers des Vosges.

Après une première rencontre le 11 octobre dernier, la Directrice Générale de l'ARS a tenu à informer les élus de l'avancée des travaux en cours avec les professionnels de santé du territoire. Ces travaux qui concernent tous les services d'urgences et de soins non programmés publics des Vosges (Epinal, Remiremont, Neufchâteau/Vittel, St Dié-des-Vosges/Gérardmer) visent à garantir l'accès aux soins pour tous, la qualité et la sécurité des soins, ainsi que la qualité de travail et de vie des professionnels de santé.

Depuis plusieurs mois, les difficultés en ressources humaines médicales ont impacté très fortement les SAU des établissements ayant entraîné la mise en place de mesures transitoires jusqu'à ce jour. Accompagnés par le CHRU de Nancy et plus particulièrement M. le Prof. CHOUIHED, le Centre hospitalier Emile Durkheim d'Epinal, établissement support du Groupement hospitalier de territoire (GHT) des Vosges et les établissements travaillent sur une organisation pérenne qui apportera une réponse de qualité et de sécurité aux besoins en soins urgents et non programmés sur l'ensemble du territoire.

Ce travail a d'ores-et-déjà permis de stabiliser les fonctionnements des sites les plus en tension et de proposer des organisations adaptées. Pour exemple, la rencontre des médecins urgentistes sur Epinal et Remiremont pour énumérer les points d'amélioration immédiats, la mise en œuvre de plans de continuité d'activités adaptés et articulés entre les sites, la mise en place d'unités mobiles hospitalières paramédicalisées en appui du SMUR. Toutes ces actions visent à permettre de garantir l'accès aux soins non programmés et l'orientation des patients vers le niveau adapté de prise en charge.

Cette démarche s'inscrit directement dans l'objectif fixé dans le nouveau Projet régional de santé, dont l'un des axes prioritaires est d'optimiser l'accès aux soins non programmés dans les territoires.

Les autres sujets d'actualité pour le territoire vosgien ont été rapidement évoqués ; le CHI de l'Ouest Vosgien poursuit ses travaux pour réparer les conséquences de la cyberattaque dont il a été la victime et revenir à un fonctionnement normal ; les travaux menés par les équipes du CH de Remiremont ont permis de lever la suspension qui concernait l'activité programmée en orthopédie-traumatologie et celle-ci reprend progressivement.

L'avancée du travail mené et les résultats seront régulièrement partagés aux élus du territoire.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr